

Finances 2

- Compte administratif 2022
- Distributeur de billets

Focus 3

- Focus sur la fermeture du théâtre municipal

Enfance / Jeunesse 4

- Le nouveau conseil municipal des enfants
- PROJET : un centre de loisirs et une nouvelle cantine à L'Aiguillon sur vie
- Une jeune apprentie aiguiillonnaise médaillée
- L'école Saint-Joseph

Votre ville 6

- Aménagement du centre bourg
- Le Petit Fief
- Travaux de voirie
- Si la bibliothèque nous était contée
- Un jardin potager : ça vous intéresse ?
- Voici pourquoi il faut participer aux commémorations patriotiques
- Bientôt 16 ans, pensez au recensement
- De nouvelles associations aiguiillonnaises

Environnement 9

- La Coulée Verte : l'aventure d'un projet
- Le cimetière

Social 10

- Repas des Aînés
- La vie aux Boutons d'Or

Infos Agglo 11

- La gestion des déchets au Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie Agglomération Cap vers 2024

La commune en images 12

édito



Chères Aiguiillonnaises, Chers Aiguiillonnais,

Alors que l'hiver s'installe, nous nous projetons peu à peu vers les festivités de fin d'année, invitant chacun d'entre nous à participer à ces moments privilégiés de joie et de partage, à nous retrouver et à continuer d'écrire notre destin commun, dans la diversité de notre commune et le respect de chacun. Dans un monde de conflits, et face à une actualité bien difficile, il est d'autant plus important de rappeler que le vivre-ensemble, la solidarité et la paix se cultivent à la fois comme une réflexion profonde et un engagement actif de chaque jour.

Collectivement, nous devons rester vigilants et poursuivre notre mobilisation contre le racisme, l'antisémitisme et toutes formes de discrimination et violence. Nous pouvons agir quotidiennement pour la Paix.

Cette année 2023 a, pour notre commune, été ponctuée par diverses opérations. Les travaux initiés par le Pays de Saint-Gilles Agglomération, ont perturbé notre vie quotidienne. Ils ont été réalisés en respectant le calendrier prévu et en informant régulièrement les riverains et les commerçants, dans un souci de minimiser du mieux possible les impacts négatifs. Merci à tous pour votre compréhension. D'autres travaux ont également rythmé notre quotidien comme l'assainissement, le petit fief et son four à pain, l'agrandissement du cimetière, l'aménagement paysager du jardin de la bibliothèque, l'installation et le financement du nouveau distributeur automatique de billets. Nous avons vu aussi le démarrage des travaux de la

Coulée verte ou encore l'achat de deux propriétés situées rue de la Florinière, et à l'angle de la rue Jean Yole et de la rue Clémenceau destinées à de futurs projets.

De nombreux événements ont marqué cette année : la Fête de la commune le 19 août, le forum des associations et l'accueil des nouveaux arrivants le 2 septembre, le renouvellement des membres du conseil municipal des enfants le 13 octobre, sans oublier les animations et expositions à la bibliothèque, et les diverses manifestations organisées par les associations locales.

Gardons à l'esprit que le vivre-ensemble réside dans le respect mutuel, la tolérance et la volonté de dépasser les barrières qui nous séparent. Ce respect commence à l'échelle de chacun. Faisons le choix de contribuer positivement, à long terme pour notre commune et notre planète, à l'édification d'un monde meilleur, et ainsi, participons à la construction d'un avenir harmonieux qui n'est pas un rêve lointain, mais une réalité à portée de main.

Au nom de l'équipe municipale, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous une très belle année 2024 et vous donne rendez-vous à l'occasion des vœux.

A. Coquelin

Maire de L'Aiguillon-sur-Vie

Monsieur le Maire et la Municipalité vous convient à la soirée des vœux suivie d'un cocktail qui aura lieu

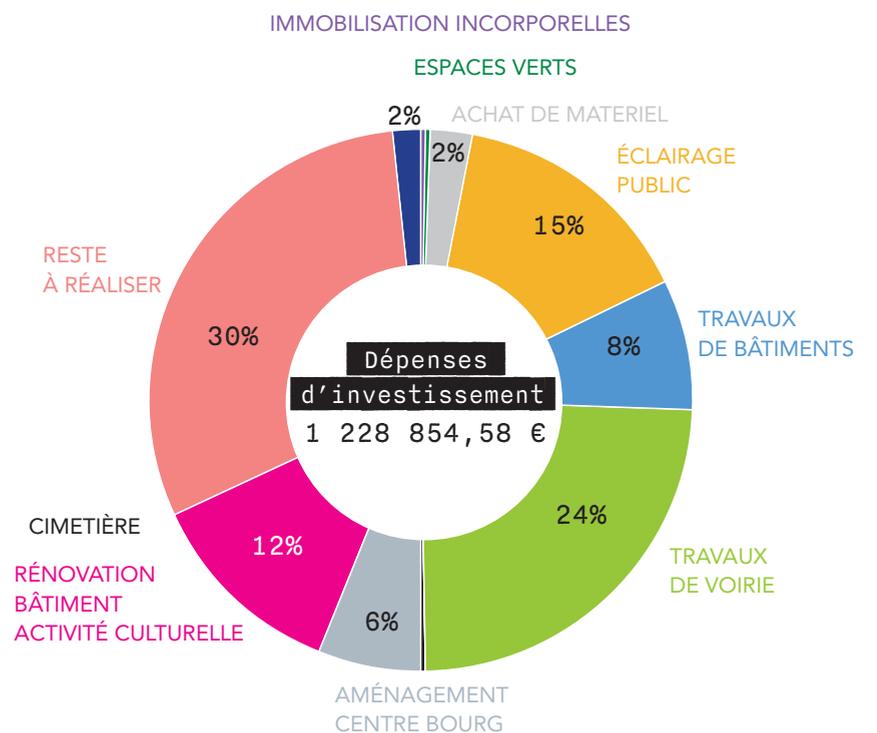
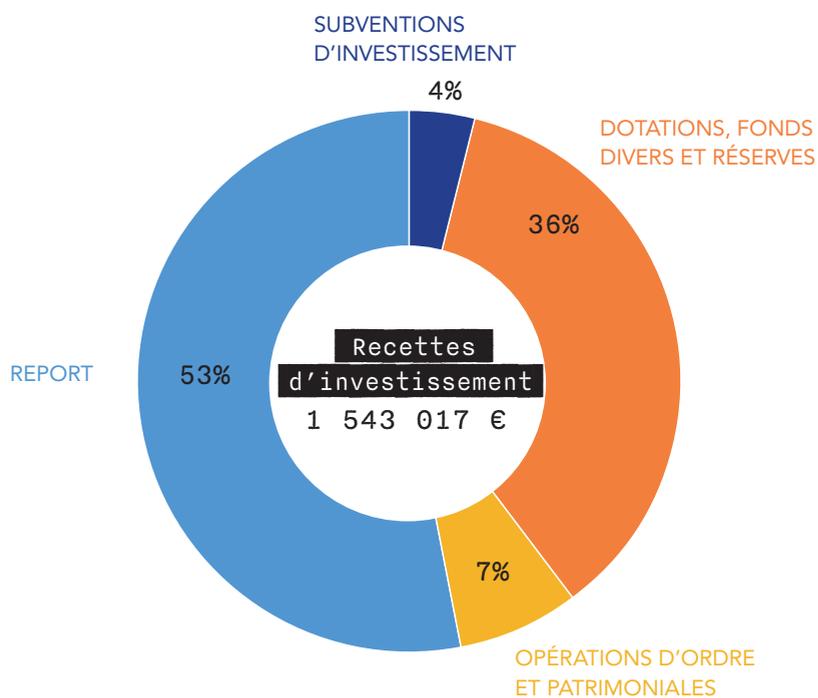
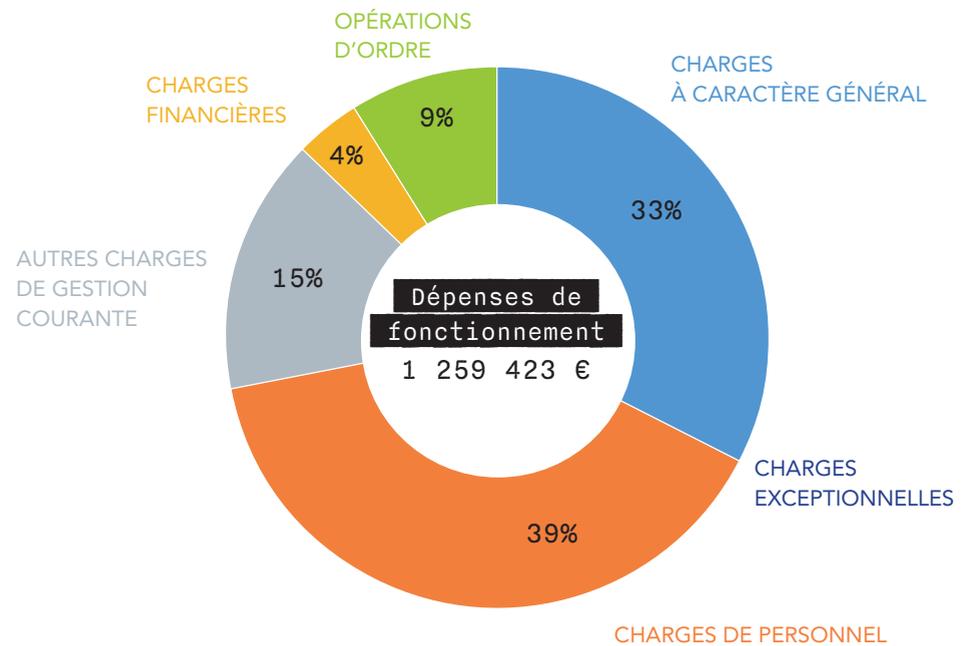
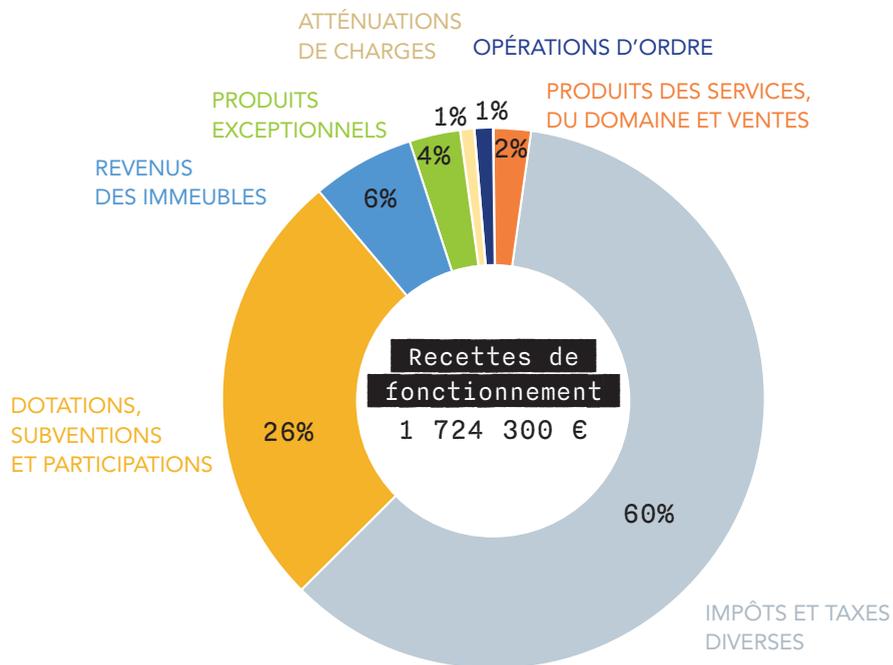
Le samedi 20 janvier à 18 heures à la Grange de la Florinière

21 juillet 2024

L'Aiguillon en Fête

Dès 19H Food trucks Bar
Coulée verte
Bal de 21H à minuit
ORCHESTRE CITADELLE
Entrée libre Site sécurisé

COMPTE ADMINISTRATIF 2022



DISTRIBUTEUR DE BILLETS

Le DAB financé par la commune est terminé. Il est orné d'une image prise par drone de notre centre bourg. Il est très apprécié par les habitants de l'Aiguillon mais aussi des communes avoisinantes, et les visiteurs.

FOCUS SUR LA FERMETURE DU THÉÂTRE MUNICIPAL

L'interdiction de l'accès au théâtre ayant soulevé de nombreuses interrogations, il semble nécessaire de rappeler le contexte et le pourquoi.

Le théâtre fait partie d'un ensemble immobilier qui comprend également les foyers ruraux 1 et 2. Les différents espaces n'étant pas isolés et communiquant entre eux par des dégagements, ils ne forment qu'un seul établissement recevant du public (E.R.P.) selon le règlement de sécurité incendie.



Lors de la visite périodique du 28 janvier 2021, la commission de sécurité et d'accessibilité a rappelé que cet ERP n'était pas en conformité, et qu'il convenait de réaliser une mise en sécurité de l'établissement. Il doit notamment disposer de robinets d'incendie armés (RIA), de désenfumage, de sorties de secours majorées en nombre et en largeur, et d'une extinction automatique d'incendie de type déluge. Cette analyse des risques avait déjà été présentée au cours des visites périodiques du 22 mars 2012 et du 16 avril 2015, mais les travaux n'ayant toujours pas été réalisés, le caractère obligatoire d'étendre l'alarme à la totalité du bâtiment a été à nouveau rappelée.

La commission de sécurité a émis un avis favorable à la poursuite des activités de cet ERP. Cet avis favorable a été obtenu pour permettre aux foyers ruraux de rester ouverts. Avec un avis défavorable, c'était l'ensemble du bâtiment qu'il fallait fermer jusqu'à la réalisation de travaux complexes et onéreux. Ces deux salles sont utilisées quasi quotidiennement par diverses associations et louées pour des événements familiaux.

J'ai donc pris la décision de fermer l'accès au théâtre, et uniquement à la partie théâtre. Cette fermeture m'a paru d'autant plus nécessaire car, outre l'aspect sécurité incendie, l'ensemble des

éléments techniques semblaient fragilisés. Une mission de vérification a donc été confiée au Bureau Veritas en Août 2021, et une mission de diagnostic a été réalisée par la Société AMOTHEA, conseil en aménagements scénographiques, en décembre 2022.

De nombreux autres points liés à la sécurité des utilisateurs ont également été relevés :

- le mauvais état général de la scène, déjà signalé depuis 2012, mais jamais suivi de travaux,
- la scène posée sur des lambourdes qui, elles-mêmes, reposent sur des sortes de parpaings, ce qui présente un réel danger d'effondrement,
- le passage prévu pour atteindre la trappe du souffleur non sécurisé,
- le matériel destiné à la lumière au sein de la régie, vétuste voire dangereux,
- les 2 ponts lumières au-dessus de la scène ne sont pas aux normes électriques,
- le système de « mouflage » manuel de la partie machinerie haute complètement hors d'usage et dégradé, les drisses sont très usées, les réas anciens très fragilisés,



RAPPEL

Les établissements recevant du public (ERP) sont des bâtiments, locaux et enceintes dans lesquels des personnes extérieures sont admises. Par exemple, une école, un commerce, un parc d'attraction sont des ERP. L'accès est payant ou gratuit, libre, restreint ou sur invitation. Une entreprise non ouverte au public, mais seulement au personnel, n'est pas un ERP.

Pour l'application du règlement de sécurité incendie, les ERP sont classés par catégorie et par type. Ils sont soumis à des obligations de sécurité contre l'incendie et la panique, que ce soit pour la construction et l'exploitation, et pour certains en fonction du classement, à des visites périodiques. Ces mesures ont pour but d'assurer la sécurité des personnes, de favoriser l'alerte et l'intervention des secours, et de limiter les pertes matérielles.

- les nœuds qui maintiennent les perches non réglementaires, le système complet extrêmement fragile et vétuste,
- la passerelle technique en bois semble hors d'usage ; elle est utilisée de manière très dangereuse.

Ces expertises ont conclu que la machinerie scénique en bois ne pouvait pas être conservée et qu'elle devait être remplacée par une structure autoportée, que l'état de la scène nécessitait une remise à niveau importante concernant en particulier les appuis des poutres et des linteaux sur le mur fissuré, et qu'il fallait procéder à l'étude du plancher quant à sa résistance mécanique à charge d'exploitation qui doit être de 500 Kg/m².

Le coût de ces différents travaux, pour la mise en sécurité incendie, pour la scène et les différents équipements, peut être évalué à presque 400 000 €.

A ce jour, le conseil municipal recherche les subventions qui pourraient éventuellement être accordées, mais surtout réfléchit sur l'utilisation et le mode de fonctionnement futurs de ce théâtre. Vous serez tenus informés des suites qui pourront être apportées sur ces deux points.

Le Maire André Coquelin

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le vendredi 13 octobre 2023, au foyer rural, les élèves des classes de CE2 et CM1 ont élu 9 enfants : 4 CE2 et 5 CM1, afin de constituer le nouveau conseil municipal des enfants, élu pour 2 ans.



Le nouveau conseil est donc composé des membres suivants :

CE2 : Célya Martineau, Thais BASSE, Noéh CHAUVET-BAUDRY, Hugo BRISSON

CM1 : Elsa LHUILLIER, Léna MONJEAUD, Zélie BOURON-JOLLY Emy BRISSON, Benjamin PEAUDEAU.

Benjamin PEAUDEAU (absent le jour de la photo)

En amont, le vendredi 29 septembre, les membres de la commission enfance et jeunesse se sont déplacés à l'école pour expliquer aux enfants en quoi consiste le rôle d'un petit élu, son engagement au sein de la commune, sa présence lors d'événements importants. Ils leur ont demandé de rédiger leurs professions de foi : apporter leurs idées, les défendre, et les mettre en place avec l'aide de la commission lors de travaux de groupe.

Les enfants très enthousiastes à l'idée d'être élus, ont rédigé 5 professions de foi pour les CE2 et 9 pour les CM1.

Essentiellement leurs idées se rapportaient à des jeux dans la commune, à la création de pistes cyclables, à l'organisation de collectes humanitaires, et de moments de partage avec les résidents de l'Ehpad ...

Plein de bonnes idées seront à développer lors des futures réunions. Les enfants ont été accueillis le vendredi 20 octobre, à 18h30, en mairie, en compagnie de leurs parents, par M. Le Maire et les membres de la commission enfance et jeunesse, pour la remise des écharpes.

Il leur a remis à chacun l'emblème tricolore de leurs fonctions en les informant sur la symbolique des trois couleurs de notre drapeau.

Les enfants du Conseil municipal ont participé à un concours de dessin ; le sujet était de représenter sa commune. 7 enfants sur les 9 ont participé. Les gagnants iront visiter le Sénat et leurs dessins paraîtront sur la carte de vœux de la sénatrice.



Les votes



PROJET : UN CENTRE DE LOISIRS ET UNE NOUVELLE CANTINE À L'AIGUILLON-SUR-VIE



Depuis début 2023, la nouvelle commission « PROJET CANTINE ET PÉRISCOLAIRE » étudie la réalisation d'une structure permettant la création d'un centre de loisirs et périscolaire ainsi que d'une cantine attenante.

Ce projet s'inscrit d'une part dans la continuité des réflexions déjà menées sur la cantine et le « mieux manger », avec l'ambition de poursuivre l'amélioration de la qualité des repas. Les conditions de repas sont également au cœur du projet puisque, cette année, le nombre d'enfants a fortement augmenté, nécessitant la mise en oeuvre de plusieurs services, avec pour conséquences, un temps de repas plus court pour les enfants.

D'autre part, l'accueil des enfants dans de bonnes conditions au périscolaire ainsi qu'au centre de loisirs « POMME D'HAPPY » de Givrand risque de devenir de plus en plus difficile. L'augmentation des effectifs de cette année a déjà eu pour conséquence la location par la commune de la salle de motricité de l'école, en complément de la salle de la cantine pour pouvoir accueillir tous les enfants sur le temps périscolaire. Le terrain, situé au 11 de la rue de la Florinière, récemment acheté par la municipalité, aura pour vocation à recevoir cette future structure. La maison existante

sera démolie au premier trimestre 2024. Une étude de faisabilité de ce projet a déjà été menée cette année, accompagnée de visites de plusieurs structures similaires. L'étude se poursuivra avec une mission d'architecte permettant de dessiner un peu plus ce bâtiment qui va rapidement devenir nécessaire.

La municipalité a d'ores et déjà engagé l'installation d'un agrandissement temporaire du restaurant scolaire actuel. Une surface de 50 m², en modulaires préfabriqués, reliée à la salle de la cantine existante par un sas, sera mise en place une fois les procédures règlementaires validées. L'objectif est de pouvoir diminuer le nombre de services en améliorant ainsi les conditions de repas des enfants, mais aussi de regrouper l'accueil périscolaire au même endroit. Cet agrandissement temporaire devrait être réalisé pour les vacances de Pâques 2024.

Sébastien Givran

UNE JEUNE APPRENTIE AIGUILLONNAISE MÉDAILLÉE

Elle s'appelle Margaux Giraud, elle a déjà son CAP peintre en poche et prépare le Brevet professionnel à la maison Familiale et Rurale de St Gilles, et dans l'entreprise ROGER SA.



Le sujet du concours des MAF lui a plu, avec le soutien de Steven, son maître d'apprentissage, elle a tenté sa chance : deux portes, du papier peint à motif, de l'enduit à la chaux, du traçage de lettres et de chiffres et taille au cutter !!

🏆 Décembre 2022 départ de l'aventure, dans la chambre de ses parents... qui ont investi le bureau pour lui laisser la place..

🏆 1^{er} avril Challans, médaille d'argent, mais Margaux n'était pas satisfaite de son travail ; elle a tout refait avec une peinture plus qualitative pour qu'on ne voit pas les traces de pinceaux !

🏆 13 mai à Laval, médaille d'or aux régionales ; 12 juin, Nice pour les nationales ; le trajet était trop long, son travail est parti par transporteur dans une caisse en bois. Deux jours d'attente pour avoir la bonne nouvelle : médaille d'or ! Du bonheur pour elle, son patron, mais aussi ses parents et ses grands-parents !

🏆 Un travail de 180 heures riche d'une qualité d'exécution de chaque partie, des portes et chants, pas uniquement la partie visible. Bravo à elle !



L'ÉCOLE SAINT-JOSEPH



Les élèves de l'école Saint-Joseph ont fait leur rentrée cette année le lundi 6 septembre. Les enseignants, le personnel, les parents d'élèves de l'OGEC ont préparé cette rentrée pour offrir les meilleures conditions de vie et de travail possibles aux élèves qui fréquentent notre établissement.

Les 155 élèves inscrits sont cette année répartis dans 6 classes :

- Une classe de Petite section dont s'occupe Mme OGER Laurence, elle y est aidée par Mme BARIL Fanny.
- Une classe de Moyenne section et Grande section avec Mme NOURY Marie-Laure et Mme DUBOIS Justine, elles y sont aidées par Mme MOIZEAU Marie.
- Une classe de Grande section et CP avec Mme GARANDEAU Lolita, elle y est aidée par Mme JARRY Alice.
- Une classe de Cours Préparatoire et CE1 avec Mme DORN Magalie.
- Une classe de CE2 CM1 avec Mme BLANCHARD Céline.
- Une classe de CM1 CM2 avec Mr CHARRIER Gaëtan et Mme DONIN Françoise.

De plus deux personnes supplémentaires complètent l'équipe pédagogique : Mme FILLOUX Dominique et Mme BRITON Christiane. Elles sont chargées d'accompagner des élèves à besoins particuliers.

Tous les enseignants assurent le soutien scolaire.

Notre projet d'année s'intitule « découvrir et communiquer avec aisance » ; il nous amènera à découvrir les richesses de notre pays.

Des portes ouvertes sont prévues le samedi 27 janvier. Afin d'inscrire votre enfant vous pouvez prendre contact avec le chef d'établissement le vendredi de préférence au 02 51 22 88 01 ou faire une demande de rendez-vous à l'adresse mail suivante : direction@laiguillonsurvie-stjoseph.fr

Nous vous souhaitons à tous une très bonne année 2023.

**Pour l'école « Saint-Joseph »,
Le chef d'établissement G. Charrier**

AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG

Alors que l'analyse des offres du marché de travaux est en cours de finalisation, la planification des travaux pour 2024 se prépare.

Les travaux seront phasés en plusieurs étapes, durant les 20 mois prévisionnels prévus sur la totalité du boulevard Georges Clemenceau. A l'instar des travaux d'assainissement passés, certains tronçons seront fermés durant leur réaménagement et des déviations seront mises en place. Ce choix s'impose afin de garantir la sécurité des piétons et l'accès aux commerces durant les travaux, tout en permettant aux entreprises de progresser plus rapidement. Quand cela sera possible, des alternats seront mis en œuvre dans certaines zones.



Des subventions ont été récemment attribuées pour l'aménagement du centre bourg.

Dans le cadre de l'appel à projets « Renaturation Villes et villages » et du « Déploiement du fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires – fonds vert » pour lesquels la commune a candidaté, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne a accordé respectivement une aide financière de **210 985€ HT** et de **126 476.91€ HT**. Ces subventions mettent en avant les dispositifs prévus dans l'aménagement ayant pour vocation de favoriser la désimperméabilisation des sols et de faciliter le retour de l'eau dans le milieu naturel. Ces installations sont indispensables à l'heure où le réchauffement climatique est de plus en plus manifeste.

En phase de préparation des travaux et avant leur démarrage, une information publique sera communiquée à tous les Aiguillonnais(es) afin de présenter précisément toutes les phases d'intervention, leurs durées et les déviations mises en œuvre.

LE PETIT FIEF

Les travaux s'achèvent sur notre petit bâtiment ; ils avaient été prévus lors du précédent mandat, mais le projet n'était pas identique. Le conseil a décidé, lors du conseil de septembre 2021 de lui rendre son aspect d'origine ainsi que sa finalité : redevenir un four à pain utilisable. Tout a été refait : la voûte du four, les fenêtres, portes, volets, ainsi que l'aménagement intérieur

Notre projet avance car il faut que ce lieu revive. Nous envisageons de faire des animations avec des professionnels pour refaire du pain, des gâteaux, proposer des ateliers participatifs avec les enfants des écoles, des groupes de personnes, des familles : retrouver le plaisir de faire des activités ensemble dans ce monde si individualisé.

Cet espace pourrait aussi servir à d'autres activités ; et là nous comptons sur vous tous, proposez-nous vos idées, vos envies... pour redonner vie à notre petit morceau de patrimoine.



VOTRE VILLE

Vous avez pu constater que deux nouveaux lotissements sont en cours d'aménagement sur la commune.



Le Clos du Château :

17 lots viabilisés de 330 m² à 496 m², libres de constructeur

Le Clos des Jardins :

13 lots viabilisés de 335 m² à 559 m², libres de constructeur



Pensez à vous inscrire sur les listes électorales !



TRAVAUX DE VOIRIE

Plusieurs travaux ont été réalisés sur la voirie communale durant cette année 2023.

- ➡ **Parking du foyer rural :** Un affaissement du sol au niveau du local-poubelle a été réparé.
- ➡ **Rue du marais :** Les accès aux parcelles ont été refaits en enrobé à chaud. En campagne, un affaissement a été purgé et une portion de la chaussée a été refaite.
- ➡ **Lieu-dit Sainte Hélène :** une canalisation traversant la route a été réparée et une partie des fossés a été curée.
- ➡ **Rue de la fontaine :** Avant un potentiel aménagement de la rue, le revêtement de la couche de roulement, très

dégradé, a été repris temporairement en bicouche.

- ➡ **Rue des pruniers :** le revêtement de la palette de retournement, qui s'était dégradé lors des accès au chantier du lotissement des Rochelles, a été repris en enrobé à chaud.
- ➡ **Accès au parc résidentiel de loisirs :** l'entrée du chemin donnant accès au PRL, route de Challans, présentait des dégradations importantes. Il a été repris en enrobé à chaud.

Le montant de ces travaux sur la voirie communale s'élève à environ 65000 € TTC.

- ➡ **Rue du plessis,** plusieurs travaux sont menés depuis juillet 2023 sur les réseaux d'eau et d'électricité.



- La SAUR a procédé à la rénovation d'une partie du réseau d'eau potable.
- Le SYDEV intervient sur l'effacement des réseaux électriques aériens, sur la rénovation du réseau d'éclairage public existant, et sur son extension côté rue de Lattre de Tassigny.

La participation communale aux travaux sur les réseaux électriques est de 130465 € TTC



SI LA BIBLIOTHÈQUE NOUS ÉTAIT CONTÉE

Notre bibliothèque fonctionne grâce à l'aide précieuse de 15 bénévoles : **Aline, Brigitte, Chantal, Christine, Corinne, Dominique, Eliane, Elysée, Marion, Martine, Nathalie, Patricia, Roselyne, Sophie**, chapeauté par la doyenne des lieux : **Marie Thérèse**.

Il ne faut pas moins de **1700 heures de bénévolat** par an pour faire fonctionner la bibliothèque. Chaque bénévole apporte sa pierre à l'édifice dans cette petite ruche, et s'applique à satisfaire les lecteurs.

C'est donc tout naturellement qu'une salve de remerciements leur est adressée.

Vous avez un peu de temps libre ? Rejoignez notre super équipe et participez avec nous à l'animation de notre bibliothèque.

La bibliothèque c'est aussi vous : **193 lecteurs actifs** qui empruntent plus de **2900 livres par an** sur nos **5587 ouvrages**.



Mais la bibliothèque ne pourrait fonctionner sans l'aide de la **mairie**, qui nous met à disposition les locaux et qui nous a octroyé pour 2023 un généreux **budget de 3750 € pour l'achat des livres**. Venez découvrir nos nombreux jeux de société. Rejoignez-nous lors de nos après-midi et soirées thématiques.

Nous tenions à remercier chacune et chacun des acteurs, qui font la richesse de notre commune.

Poussez la porte de notre bibliothèque. Vous y découvrirez peut-être une « amie prodigieuse »*

* Roman Elena Ferrante.



QUELQUES CHIFFRES 2023

1 Café lecture	1 Rencontre/Dédicace	2 Animations	2 Soirées jeux
5 Expositions	9 Séances lectures aux BB lecteurs	9 Séances de lectures/ animations - les écoles	Les amis de la généalogie : tous les mardis soir

AGENDA janvier à juin :

Expos :

- De janvier à février 2024 : Vrai-Faux dans l'Info
- De mars à mai 2024 : Guitar Hero
- De juin à août 2024 : A quoi ça rime ?

Ventes de livres : les bénéfiques iront au Téléthon
• Samedi 9 mars et samedi 1^{er} juin 10h00 à 12h00

Animations prévues

- Mardi 23 janvier 16h00 à 18h00 Café lecture/ Galette
- Mercredi 21 février 15h00 à 17h30 jeux de société Escape Game
- Vendredi 22 mars 18h00 à 20h00 Soirée musique
- Samedi 20 avril 15h00 à 17h30 jeux de société Escape Game
- Vendredi 31 mai 18h00 à 20h00 Soirée jeux

Un jardin potager : ça vous intéresse ?

Le conseil des Sages, avec la municipalité, étudie actuellement, la possibilité de créer des jardins familiaux.

Ce projet, vise à promouvoir les bienfaits du jardinage et participe à l'amélioration du cadre de vie en proposant un espace de détente et de convivialité, favorisant le lien intergénérationnel et social.

Afin d'avancer sur ce projet, nous avons besoin de savoir si cela correspond à un besoin des Aiguillonnois.

Ce projet de jardins familiaux, s'articulera autour de deux axes :

- Un fonctionnement sous forme associatif
- Des parcelles de 25 à 100 m²

Si vous êtes intéressés, merci de faire votre demande, sur papier libre, avec vos noms, prénoms, adresses et téléphone et de la déposer dans l'urne destinée à cet effet, à l'accueil de la mairie avant le 31 janvier 2024.



VOICI POURQUOI IL FAUT PARTICIPER AUX COMMÉMORATIONS PATRIOTIQUES.

Aujourd'hui, je pars avec ma fille aînée jusqu'au monument aux morts de la ville, pour commémorer l'armistice du 11 novembre. À neuf ans, elle est à l'âge où l'on commence à comprendre la complexité du monde. J'accrocherai sur sa veste un bleuet de France, symbole du souvenir parce qu'il est, dit-on la première fleur qui repoussait sur les champs de bataille.

J'emmène ma fille pour qu'elle voit le monument aux morts, où tant de noms sont inscrits. Face à lui, elle prendra conscience que la paix est un fragile équilibre, car la guerre est un phénomène immuable, qui se passe de consentement mutuel.

Ma fille apprendra qu'il faut être lucide face aux menaces, et ne pas détourner les yeux quand les nuages s'amoncellent. Il ne suffit pas de vouloir la paix, il faut surtout la protéger.

Autour du monument aux morts, ma fille verra les anciens combattants et les porte-drapeaux. Elle verra aussi de plus jeunes, qui ont choisi de s'engager au service des autres, comme



pompiers, dans le service national universel ou dans le monde associatif. Dans la diversité des personnes réunies, elle sentira la force d'un destin commun.

Je montrerai à ma fille que ce 11 novembre n'est pas un jour triste et que les souffrances individuelles et collectives sont aussi un moyen de construire l'avenir. Aujourd'hui je tâcherai de lui transmettre la flamme.

Extrait d'un texte du chef d'escadron Cyriaque Frison Roche

BIENTÔT 16 ANS PENSEZ AU RECENSEMENT C'EST OBLIGATOIRE !



Trois nouvelles associations, depuis la rentrée de septembre, existent à l'Aiguillon : « **douceur de vivre** » vous propose des danses de salon en couple ou en solo, « **vivre en harmonie avec soi** » sous forme d'ateliers de découverte et « **les ôdacieuses** » activités de remise en forme.

Renseignements en mairie et sur le site de la commune

<https://www.laiguillonsurvie.fr/>
Rubrique associations



LA COULÉE VERTE

L'AVENTURE D'UN PROJET

Le projet a évolué depuis le premier plan que nous avons diffusé. Des modifications ont été apportées pour s'adapter à divers problèmes rencontrés, à la réalité des sols, aux conditions climatiques, aux demandes exprimées par la commission environnement, et aux problèmes rencontrés ; elles ont abouti au plan définitif. Le montant du marché initial voté au conseil municipal de juillet 2023 a cependant pu être maintenu.

Les pluies automnales ont confirmé le bien-fondé des évolutions de l'emplacement des passerelles.

Le positionnement des jeux, des tables de pique-nique, des bancs, tout est étudié et vérifié ensuite sur place, lors des visites de chantier hebdomadaires.

Certes, il a fallu abattre des **arbres**, nous l'avons évoqué dans le journal de juillet.

Pour compenser cela et préserver l'aspect verdoyant du lieu, le projet comporte de nouvelles plantations. Les essences seront choisies pour une bonne intégration sur le site et une adaptation climatique, tout en respectant notre « charte de l'arbre » et la gestion différenciée de nos espaces verts. Après cette phase de nettoyage et de taille nécessaires, puis une phase de plantation, la nature va peu à peu repartir. Les services techniques n'auront plus qu'à assurer l'entretien courant.

Cinq jeux pour enfants sont prévus et seront adaptés à tous les âges et également aux enfants en situation de handicap : balançoire



double avec nid, structure avec toboggan, petite cabane, jeu sur ressort et balançoire-bascule. Les **fêtes et autres manifestations** y seront toujours les bienvenues : un plateau circulaire, en bas de l'agora, offrira de l'espace à tout spectacle en plein air (100 à 120 places assises) et une partie aplanie pourra recevoir la scène mobile. Tout l'ensemble, après les travaux

d'aménagement, sera accessible aux **personnes à mobilité réduite** depuis le parking jusqu'à la seconde passerelle (traversée de la « douve aux rats »). M. le Maire et la commission environnement souhaitent que cet espace soit un lieu de détente pour tous. Aussi, **la circulation de tous les engins motorisés y sera interdite.**

LE CIMETIÈRE

Les services techniques ont réalisé, sur une partie du cimetière, un essai d'engazonnement avec un mélange approprié à ce genre de conditions afin de faire un ensemble bien plus agréable visuellement, et beaucoup plus aisé d'entretien.

Quel est ce gazon spécifique ?

La fétuque ovine Durette est caractérisée par sa résistance aux conditions climatiques extérieures. Elle pousse sur sol pauvre et sec et demande très peu d'entretien.

La semence utilisée associe deux variétés de fétuques ovines ce qui permet à la pelouse d'être plus résistante aux accidents climatiques (sécheresse, froid), aux conditions de sols, aux maladies et au piétinement. Elle pousse très lentement et de manière dense.

La levée de la semence utilisée est favorisée et son installation est plus rapide grâce à un pelliculage de Trichoderma (champignon solubilisation des phosphates).

L'entretien est limité à quelques tontes annuelles, 5 ou 6 environ, ce qui réduit considérablement le travail d'entretien, qui nécessitait 3 à 4 fois plus de passages. Il s'agit de végétaux sûrs, puisqu'ils ne



nécessitent aucun usage de désherbants totaux et donc protègent le public et les agents chargés de l'entretien de ces sites. L'ensemble du cimetière ancien est donc planté ainsi de ce gazon, sauf quelques espaces très étroits, entre certaines tombes, dans le quart encadré par la rue des lilas et la rue des fiefs, pour lesquels il faudra trouver une autre solution.

Attention néanmoins à éviter, pour le nettoyage des tombes, des produits javellisés qui détruisent cette végétation.

REPAS DES AÎNÉS

Mercredi 8 novembre 2023 à La Florinière

Le rendez-vous annuel des Aînés s'est déroulé le 8 novembre 2023 dans le cadre d'un repas organisé par le CCAS et le concours de la Municipalité.

C'est avec plaisir que nous avons reçu 115 personnes, de 68 à 99 ans, dont des habitués mais aussi de nouveaux arrivants, qui ont partagé déjeuner, ambiance musicale et danse, accompagnés par Jean Ricolleau et Ingrid, les animateurs de la journée. Les



menus disposés sur les tables avaient été confectionnés par le Club de Loisirs Créatifs de l'Aiguillon sur Vie.

Les retours positifs de cette journée sous-entendent que la convivialité et la bonne humeur ont permis à l'ensemble de ces convives de passer une bonne journée, de partager des moments de détente et de nouer des liens d'amitié, en particulier pour ceux qui se trouvent éloignés de leur famille et proches.

Le CCAS met régulièrement des actions en œuvre dans le cadre de la Solidarité, un soutien alimentaire en particulier, mais aussi des liens maintenus avec les personnes isolées, pour rompre la solitude qui est aujourd'hui malheureusement encore d'actualité.



Merci encore aux personnes élus et aux bénévoles qui ont assuré le service avec dynamisme et entrain.

Martine FARRUGIA
La Vice Présidente,

LA VIE AUX BOUTONS D'OR

Aux Boutons d'or, le projet de vie sociale consiste à faire d'un lieu de soins, un lieu de vie. Son rôle doit permettre aux résidents de développer des centres d'intérêts, de maintenir le sentiment d'appartenance et d'utilité tout en limitant l'isolement, la sensation de dévalorisation et l'ennui. Le projet d'animation des Boutons d'or ne se résume pas à des activités ludiques et/ou thérapeutiques. Il favorise le bien-être des résidents et aide au maintien de liens sociaux à l'intérieur comme à l'extérieur de la structure.

L'animatrice Vanessa, propose des activités du Lundi au Vendredi, adaptés aux besoins et attentes des résidents. Elle est soutenue dans sa mission, par l'intervention ponctuelle des bénévoles, membres de l'association Anim'prairie.



Durant l'année 2023, diverses activités ont été proposées aux résidents. Vous retrouvez en images les événements marquants de cette année. Notre traditionnel marché de Noël du dimanche 3 décembre a rencontré un vif succès avec l'animation de la fanfare Sainte-Cécile.

L'association compte actuellement une vingtaine de bénévoles dont une partie très active assurant une présence régulière au sein de la structure. Leurs missions sont d'accompagner les résidents ayant besoin d'aide lors de certaines animations, de maintenir le lien social avec l'extérieur et de partager un moment de convivialité autour d'un café ou même une partie de belote.



Nous disons au revoir à 2023 et bienvenue à cette nouvelle année 2024 !

Tous les résidents et le personnel de l'établissement vous souhaitent une très belle année 2024 et une très bonne santé.



La gestion des déchets au Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie Agglomération : **CAP VERS 2024**

Déjà opérationnelles sur notre territoire depuis plusieurs années, la collecte et la diminution des déchets vont connaître quelques évolutions à partir de 2024.

1- Le tri à la source des biodéchets au 1er janvier 2024

La loi de février 2020 dite loi AGECE (anti-gaspillage pour une économie circulaire) prévoit une généralisation du tri à la source des biodéchets au 1er janvier 2024.



La loi anti-gaspillage et pour l'économie circulaire, faisons le point :

Eviter le gaspillage grâce à quelques questions/réflexes simples :

Ai-je besoin de ce produit ? En cette quantité ? Est-il consommé avant la date limite de consommation (DLC) ?

Ne préparer que les quantités nécessaires, cuisiner les restes et épluchures plutôt que de jeter ; prioriser le circuit court et le compostage à domicile, ...

Pour vos biodéchets, l'Agglomération met à votre disposition plusieurs "outils" : composteurs individuels, pavillons de compostage, lombricomposteurs. Elle réfléchit à la collecte en point de regroupement et à la collecte en porte à porte.



Pour plus de détails sur ces dispositifs, consultez le site de l'Agglo : <https://payssaintgilles.fr/collecte-des-dechets/valorisation-et-tri-des-dechets/>



2- L'évolution de la fréquence de collecte des ordures ménagères en porte-à-porte au 1er mars 2024

Aujourd'hui, les bacs ne sont présentés que dix à douze fois par an ; rares sont ceux qui dépassent les 17 présentations. Ainsi, à chaque collecte hebdomadaire 25% des bacs sont sortis par les usagers alors que 100% des moyens en véhicule et personnels sont utilisés. La diminution de la fréquence s'impose donc pour les ordures ménagères ; le mode de collecte s'adaptera ainsi au comportement vertueux déjà constaté sur notre territoire. De plus, notre empreinte carbone sera en adéquation avec le plan climat-air-énergie territorial (PCAET).

A partir du 1^{er} mars 2024, les tournées auront donc lieu une fois tous les 15 jours.

Ceci représentera 25 collectes par an, c'est à dire encore bien au-delà des utilisations actuelles.



3-Evolution de la grille tarifaire de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (REOMI) au 1er janvier 2024

La première grille tarifaire de la REOMI a été adoptée au 1er janvier 2018.

En 2020, dans un contexte économique stable, et grâce à votre comportement vertueux, vous avez pu bénéficier d'une baisse des tarifs de la Redevance.

Aujourd'hui, malgré l'implication de plus en plus importante de tous, les coûts ne cessent d'augmenter : carburant, énergie, TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes), entretien du parc de véhicules de collecte vieillissants ; le tout combiné à une chute des cours des matériaux valorisables et à une augmentation des quantités d'emballages. Le reste à charge, pour l'Agglomération, sur les filières de tri est donc de plus en plus important.

Afin de limiter l'impact dû à la hausse des coûts et à la baisse des recettes, l'Agglomération sollicite tous les financements annexes possibles (aides des éco-organismes, subventions, ...), mais aujourd'hui cela ne suffit plus.

Dans ce contexte, et malgré la diminution de la fréquence de collecte des ordures ménagères

résiduelles ainsi que l'engagement des usagers vers le compostage (biodéchets), une hausse des tarifs pourrait intervenir dès 2024, comme d'autres collectivités vendéennes l'ont déjà fait.



CONNAISSEZ-VOUS LE FORFAIT MIXTE ?

Si l'adoption du forfait mixte réduit vos possibilités de présentation, elle vous permet en contrepartie un accès aux Points d'Apports Volontaires (PAV) à tout moment pour gérer vos déchets « urgents ou mal odorants » entre 2 levées ou avant une période de longue absence.

Ce forfait est une solution de gestion de vos déchets, tout particulièrement lorsque des vents violents annoncés ne vous permettent pas de présenter votre bac le jour de la collecte.

L'ouverture du PAV des ordures ménagères résiduelles se fait grâce à la carte dont vous disposez pour accéder à la déchèterie.

Vous n'avez pas votre carte ?

Faites votre demande au service de gestion des déchets du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie Agglomération au **0 800 805 836**.

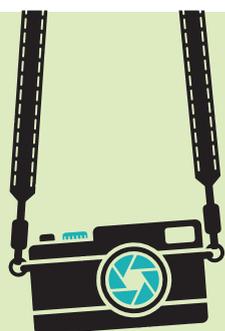
Afin de préserver la tranquillité de tous, il convient de s'abstenir de tout dépôts en PAV entre 20h et 8h



Demandez où déposer vos déchets !

Rappelons-nous que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas. En cas de doute sur le tri, n'hésitez pas à consulter Trivaouù.fr, vous aurez toutes les réponses.

LA COMMUNE EN IMAGES...



Chorale
23 juin 2023



Bassin d'orage
rempli par les pluies
abondantes novembre 2023



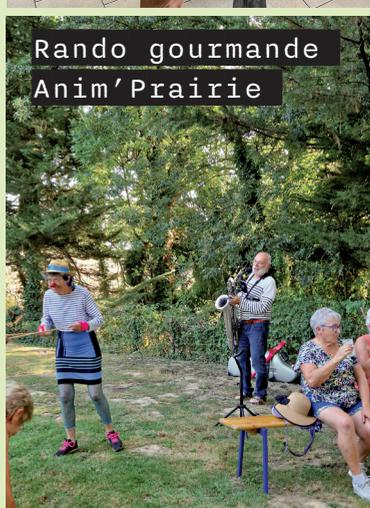
Bon accueil,
vernissage
expo peinture



Etang de pêche



Clin d'oeil
17 novembre 2023



Rando gourmande
Anim'Prairie



Rencontre autrices
de la bibliothèque
28 octobre 2023



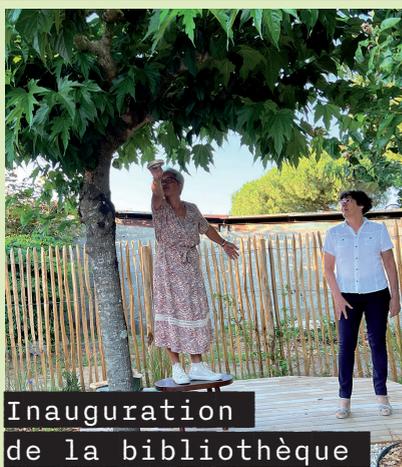
Petit Fief



Fête de la commune



Forum des assos
2 septembre 2023



Inauguration
de la bibliothèque
2 septembre 2023



Nouveaux arrivants
au forum des associations



Vide grenier
Boules en bois
compétition
6 août 2023

NUMÉROS DES SERVICES DE SANTÉ

Médecin généraliste :
Dr LEAHU Léonora
9 rue Jacqueline Auriol - 02.51.96.16.88

Chirurgien-dentiste :
Dr UNGUREANU Romy Ramona
1 rue Jacqueline Auriol - 02.51.33.72.68

Ostéopathe :
BORECCA Clémence
2 rue des Fiefs - 06.73.23.67.55

DUSSEUX Stella
1 rue de l'Olivier - 06.33.50.58.13

RIVIERE Etienne
3 rue Jacqueline Auriol - 06.74.02.45.70

Kinésithérapeute :
COGREL Charlène et MICHALCZYK Sarah
1 rue de l'Olivier - 02.51.96.55.90

Podologue :
BAUCHARD Cécile
3 rue Jacqueline Auriol - 06.27.92.26.19

Infirmières :
BENEZY Hélène
et BOURASSEAU Laurence
1 rue Georges Clémenceau
02.51.95.73.82 - 06.72.12.31.21

TIRET Mireille
3 rue Jacqueline Auriol - 06.68.20.78.83

Psychologue :
LEROY Nolwen
2 rue des Fiefs - 07.50.04.77.21

Sages Femmes :
GAUTIER Alexie, BOBENRIETH
Bénédicte et CADIOU Lucie
2 rue des Fiefs - 07.82.20.92.48

Orthophoniste :
LAMBERT PETROW Dorothée
2 rue des Fiefs - 06.86.16.39.55

Pharmacie de la Vallée :
19 bis rue Georges clemenceau
02.51.22.84.51

Laboratoire de biologie médicale :
41 quai Gorin St Gilles Croix de Vie
02.51.55.03.36

Cabinet d'imagerie médicale :
17 Bd Georges Pompidou
St Gilles Croix de Vie
02.51.55.12.26

NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers : 18

Samu : 15

Numéro d'urgence pour les personnes
sourdes et malentendantes : 114

Médecin de garde : 116 117

Gendarmerie : 17
9 rue des Vergers d'Eole
St Gilles Croix de Vie
02.51.55.01.19

Hôpital de la Roche sur Yon
(Urgences)
02.51.44.62.05

Centre Hospitalier Côte de lumière
Les Sables d'Olonne (Urgence)
02.51.21.86.20